Association de Sauvegarde des Terres, des Paysages et des Milieux naturels de Saintonge contre l'expansion routière

Terres de Saintonge

COMPTE RENDU :
Rencontre avec M le Député de la 5ème Circonscription législative de Charente Maritime, M Quentin Didier, à Ste Gemme, le mercredi 25 avril 2012.

1ère action de l'Association **Terres de Saintonge** à l'occasion d'un déplacement de M le député Didier Quentin auprès du conseil municipal de Ste Gemme.

M Philippe Fabier, conseiller municipal de Ste Gemme a invité **Terres de Saintonge** à rencontrer M Didier Quentin lors de cette visite.

Etaient présents une soixantaine de membres sous un temps pluvieux, certains munis de panneaux contestataires aux projets routiers, pour accueillir M le député. Ce dernier a demandé au maire de nous ouvrir une salle afin de nous recevoir.

M Philippe Fabier prend la parole et présente l'association et ses objectifs à M le Député.

Intervention de Christine Bouquet qui résume la situation. Elle a présenté l'historique de la création de l'Association suite à la rencontre avec des géomètres dans sa propriété, qui détenaient un arrêté préfectoral intitulé « Arrêté n°2012-167 du 19 janvier portant autorisation de pénétrer sur les propriétés privées sur les communes de Médis, Royan, Saint Sulpice de Royan et Saujon dans le cadre des études d'aménagement de la RN 150 entre Saujon et Royan ». A cette occasion il a été possible de visualiser un projet de tracé sur les terres de ce secteur. Cet événement a provoqué la tenue d'une réunion non prévue à Saujon à l'initiative du maire, M Pascal Ferchaud, qui voulait mettre fin à des rumeurs.

M Daniel Goulevant intervient au sujet du déclassement de la portion finale de la RN 150 en départementale entre les feux de la zone artisanale de Belmont et du rond point de l'entrée de Royan, comme annoncé lors de la réunion de Saujon : Démenti total de M Didier Quentin.
Qui sur ce, rappelle l'historique de l'axe transversale Genève Royan dans le cadre du projet de la RCEA (Route Centre Europe Atlantique) en précisant que d'autres tronçons beaucoup plus à l'est sont prioritaires par rapport à Royan.
Il rappelle qu'il n'est plus au conseil général de Charente Maritime depuis 4 ans. Il est d'accord sur le principe de coller le plus possible aux axes présents.

Il n'est pas responsable de ce projet. Il s'agit de M Dominique Bussereau, Président du Conseil Général, M Daniel Laurent, Conseiller Général de l'arrondissement de Pons, et M Michel Doublet, Conseiller Général de l'arrondissement de Saintes, maire de Saint Porchaire. Il insiste que cela ne dépend pas du Conseil Général.

M Jean Paul Cohen relance « ni moi, ni moi, tout le monde se lance la balle » !

M Quentin explique que sur le projet de détournement de Cadeuil il y avait 5 axes proposés. Aujourd'hui rien n'est définitif et qu'il est possible de débouter des projets en cours. Il cite en exemple l'avortement du projet du port Méthanier ou des zones humides.

M Philippe Fabier cite que ces projets ont été développés sans transparence, sans informations, de la part de la municipalité à laquelle il appartient.

M Benoit Biteau présent ce jour, insiste sur le fait qu'il n'était pas contre le projet. Il précise qu'il était impacté personnellement. Il s'interroge sur la nécessité de faire toutes ces routes (Cadeuil, Saujon, St Georges), de détruire des terres agricoles qui affectent dans tous les sens du terme les agriculteurs. Il interroge sur la viabilité et la nécessité du projet aéroportuaire départemental de Saint Agnant. Il propose de se baser sur le modèle allemand qui consiste à diviser par deux l'emprise des infrastructures routières sur le territoire agricole.
Il y a 70 000 ha tous les dix ans de terres agricoles qui disparaissent en France.

M Didier Quentin répond qu'il est contre le développement des lotissements qui s'étalent à l'horizontal dans certaines communes voisines et invite les maires à prendre la mesure de leurs responsabilités.
Il rappelle que l'aéroport de La Rochelle est trop petit, que certains riverains rochellais se plaignent des nuisances, d'où l'idée de le délocaliser à Saint Agnant. Ceci engendre la peur des riverains de Beaugeay, Moeze et les communes environnantes.
Il insiste sur le fait que le tourisme est une industrie importante en Charente Maritime.
Il rétorque devant l'insistance de la salle que les projets peuvent être déboutés, et présente en troisième exemple le cas du Centre d'enfouissement départemental de déchets ultimes de Genouillé qui a été abandonné.

M Alain Arribe souhaite proposer des idées sur les solutions à faire ensemble avec notre ARGENT.

M Jean Paul Cohen interpelle M Didier Quentin : « Nous soutiendrez vous ? »

Melle Christine Bouquet rappelle qu'elle a écrit à M Bussereau. Ce dernier à transmis ce courrier à Daniel Laurent qui a répondu que ce projet de route n'était pas du ressort du Conseil Général.

M Didier Quentin présente la marche à suivre qui est d'écrire un courrier au nom de l'association à :

- M Bussereau,
- Mme la Préfete
- MM les Sous-Préfets de Saintes et de Rochefort

M Benoit Biteau demande un calendrier des travaux, sans obtenir de réponse. M le maire de Sainte Gemme a répondu que des décisions en rapport à ce sujet seraient prises septembre octobre de cette année.

M Didier Quentin rappelle qu'il a été touché lui même sur Royan en perdant 13 ha sur sa propriété. Il comprend nos attentes.
Il précise qu'il faut éviter les actions maladroites en citant en exemple les manifestations des céréaliers maïsiculteurs irriguants qui ont été mal perçues.
Il rappelle le fait de l'importance de ventiler les flux routiers.

M Eric Goulevant soulève le paradoxe de rajouter la circulation d'un axe routier qui ne concernait pas Saujon (RD 733) sur cette dernière commune. Elle a déjà bien à faire avec l'aménagement de la RN 150. Cette RD 733 desservant le Gua et l'Eguille vers Royan et la presqu'Île d'Arvert, les véhicules n'ont pas besoin d'aller à Saujon pour embouteiller Royan encore plus.

M Robert Bouquet rappelle son travail à l'époque de M Dejust, sur le projet d'élaboration du contournement de Saujon en suivant la ligne de voie ferrée vers la route de Meschers, via la mise en place d'un rond point, qui était beaucoup moins impactant foncièrement que le projet actuel.
Il rappelle que les Maires du Chay et de Corme Ecluse étaient en accord avec cet ancien projet.
Les plans sont toujours en mairie de Saujon.

M Benoit Biteau interroge à propos du Schéma de Cohérence routier à l'avenir. Il est nécessaire d'avoir une vision globale à long terme.

M Krysten Piel souligne le fait du changement de chronométrage des feux de Cadeuil aux périodes estivales, qui changent pour faciliter le passage des véhicules vers Oléron, ce qui engendre des ralentissements.

La réunion commence à prendre fin. M Quentin va s'informer à savoir qui a diligenté les géomètres.

Mme Claudie Arribe demande à revoir M Didier Quentin en lui demandant s'il se ferait l'avocat de la défense.

Une tierce personne se présentant comme routier prend la parole pour manifester son intérêt pour la déviation de Cadeuil.

M Daniel Goulevant rappelle que d'anciens projets sont toujours dans les tiroirs et qu'il suffirait de les ré-examiner.

Un intervenant souligna l'incompétence de faire des routes qu'il faut refaire tous les 3 ans. « Si le projet de Saint Agnant voit le jour, si la carrière de concassage se réalise, quel patrimoine laisse-t-on ?
Il y a un affecte très fort en relation à la terre qui s'en va.
Tout est accès sur le tourisme.
On est en train de gâcher notre département. »

M Didier Quentin rétorque que le tourisme est très important.

Mme Ingrid Laveuve demande ce que l'on présente aux touristes si tout est bitumé.

Melle Christine Bouquet annonce que son millième pétitionnaire a signé sur son banc à Royan, et que la plupart sont des touristes.

M Philippe Fabier remercie M Didier Quentin ainsi que M Le maire de Sainte Gemme de nous avoir reçu.

La réunion se termine par : « A bas le goudron ! »